

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUËCH

**REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13/02/20
COMPTE-RENDU**

Le treize février deux mille vingt, à dix-sept heures, le conseil de communauté dûment convoqué le sept février deux mille vingt, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes de Laragne-Montéglin (commune de Laragne-Montéglin) sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

Membres du Conseil Communautaire :**Nombre de membres en exercice : 93**

Nombre de présents ou représentés : 73 au point n° 1, 71 au point n° 2, 73 au point n° 3, 71 au point n° 4, 73 au point n° 5, 71 au point n° 6, 73 au point n° 7, 71 au point n° 8, 73 au point n° 9, 71 au point n° 10, 73 au point n° 11, 71 au point n° 12, 76 du point n° 13 au point n° 31, 74 du point n° 32 au point n° 36, 73 au point n° 37, 74 du point n° 38 au point n° 39 et 71 du point n° 40 au point n° 59.

Secrétaire de séance : M. Nicolas JAUBERT**Présents ou représentés :**

- Pour la commune d'Authon : M. Alain RAHON
- Pour la commune de Chanousse : M. Alain GHIOLDI (absent non représenté du point n° 32 au point n° 59)
- Pour la commune de Châteaufort : M. Nicolas JAUBERT
- Pour la commune de Clamensane : M. René FERRENG
- Pour la commune d'Hourres : Mme Caroline YAFFEE (absente non représentée du point n° 1 au point n° 12)
- Pour la commune d'Etoile St Cyrice : M. Pierre-Yves BOCHATON représenté par sa suppléante, Mme Christiane DESAILLOUD
- Pour la commune de Faucon du Caire : M. Robert ZUNINO
- Pour la commune de Garde-Colombe :
 - M. Edmond FRANCOU
 - M. Damien DURANCEAU
 - M. Daniel NUSSAS représenté par M. Damien DURANCEAU à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Gigors : M. Gérard MAGAUD
- Pour la commune de La Bâtie Montsaléon : M. Alain D'HEILLY
- Pour la commune de La Motte du Caire : M. Patrick MASSOT (absent non représenté du point n° 40 au point n° 59)
- Pour la commune de La Pierre : M. Eric ODDOU
- Pour la commune de Laborel : M. Jean-Louis PASCAL
- Pour la commune de Lachau : M. Philippe MAGNUS (absent non représenté du point n° 1 au point n° 12)
- Pour la commune de Laragne-Montéglin :
 - M. Jean-Marc DUPRAT
 - Mme Martine GARCIN
 - M. Laurent MAGADOUX (représenté par Mme Martine GARCIN à qui il a donné procuration du point n° 40 au point n° 59)
 - M. Gino VALERA représenté par M. Jean-Marc DUPRAT à qui il a donné procuration
 - M. Robert GARCIN
 - Mme Dominique MICHELENA représentée par M. Robert GARCIN à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Lazer : M. André GUIEU
- Pour la commune du Bersac : M. Dominique DROUILLARD représenté par M. Alain D'HEILLY à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Thierry NEDELEC
- Pour la commune du Caire : M. Jean-Michel MAGNAN (absent non représenté du point n° 32 au point n° 59)
- Pour la commune du Poët : M. Jean-Marie TROCCHI
- Pour la commune de l'Epine : M. Luc DELAUP
- Pour la commune de Melve : M. Jean-Christian BORCHI
- Pour la commune de Méreuil : Mme Odile REYNAUD
- Pour la commune de Mison :
 - M. Robert GAY

- M. Didier CONSTANS
- Pour la commune de Monétier Allemont : M. Frédéric ROBERT
- Pour la commune de Montclus : Mme Catherine DESREUMAUX représentée par M. Luc DELAUP à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Serge ARLAUD
- Pour la commune de Montjay : M. Gilles MOSTACHETTI (absent non représenté du point n° 40 au point n° 59)
- Pour la commune de Montrond : M. Alain ROUMIEU
- Pour la commune de Moydans : Mme Marie-José DUFOUR représentée par Mme Josy OLIVIER à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Alain GABET
- Pour la commune de Nibles : M. Jean-Jacques LACHAMP
- Pour la commune de Nossage et Bénévent : M. Martial ESPITALLIER
- Pour la commune d'Orpierre : Mme Julie RAVEL
- Pour la commune de Rosans : Mme Josy OLIVIER
- Pour la commune de Saint André de Rosans : Mme Cécile LIOTARD
- Pour la commune de Sainte Colombe : M. Jean-Louis REY
- Pour la commune de Saint Geniez : Mme Catherine BLOCH
- Pour la commune de Saint Pierre Avez : M. Florent ARMAND
- Pour la commune de Salérans : M. Eric DEGUILLAME représenté par son suppléant, M. Michel COUBAT
- Pour la commune de Savournon : M. Michel ROLLAND (absent non représenté du point n° 40 au point n° 59)
- Pour la commune de Serres :
 - M. Bernard MATHIEU
 - Mme Marie-Christine SCHUMACHER
 - Mme Arlette CLAVEL MAYER
- Pour la commune de Sigottier : Mme Michèle REYNAUD
- Pour la commune de Sigoyer : M. Michel HERNANDEZ
- Pour la commune de Sisteron :
 - M. Daniel SPAGNOU (n'a pas participé au vote des points n° 2, 4, 6, 8, 10 et 12)
 - M. Jean-Pierre TEMPLIER
 - Mme Christiane GHERBI
 - Mme Nicole PELOUX représentée par Mme Christiane TOUCHE à qui elle a donné procuration
 - M. Marcel BAGARD représenté par M. Jean-Marie TROCCHI à qui il a donné procuration
 - M. Nicolas LAUGIER (n'a pas participé au vote du point n° 37)
 - M. Michel AILLAUD
 - Mme Christiane TOUCHE
 - Mme Françoise GARCIN (représenté par M. Jean-Pierre TEMPLIER à qui elle a donné procuration du point n° 1 au point n° 19)
 - Mme Christine REYNIER
 - M. Jean-Philippe MARTINOD représenté par M. Daniel SPAGNOU à qui il a donné procuration (non représenté pour le vote des points n° 2, 4, 6, 8, 10 et 12)
 - M. Michel BRUNET
- Pour la commune de Sorbiers : Mme Andrée GIORDANENGO
- Pour la commune de Thèze : M. Gérard DUBUISSON
- Pour la commune de Trescléoux : M. Jean SCHULER
- Pour la commune de Turriers : M. Jean-Yves SIGAUD
- Pour la commune d'Upaix : M. Abel JOUVE
- Pour la commune de Val Buëch Méouge :
 - M. Gérard NICOLAS
 - M. Albert MOULLET (absent non représenté du point n° 1 au point n° 12)
 - Mme Isabelle BOITEUX représentée par M. Gérard NICOLAS à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Valavoire : Mme Christiane RICHIER-PEIRETTI
- Pour la commune de Valdoule : M. Gérard TENOUX
- Pour la commune de Vaumeilh : Mme Elisabeth COLLOMBON représentée par M. Michel HERNANDEZ à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Bernard BLANC
- Pour la commune de Ventavon : M. Juan MORENO
- Pour la commune de Villebois les Pins : Mme Marguerite CHEVALIER représentée par M. Edmond FRANCOU à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Bernard MEFFRE.

Absents non représentés :

- Pour la commune de Barret sur Méouge : M. Jérôme BERNARD
- Pour la commune de Bayons : M. Patrick AURIAULT
- Pour la commune de Bellaffaire : Mme Marie-Claude NICOLAS-ARNAUD
- Pour la commune d'Entrepierres : Mme Florence CHEILAN
- Pour la commune de Laragne-Montéglin : M. Michel JOANNET
- Pour la commune de Laragne-Montéglin : M. Jean-Michel REYNIER

- Pour la commune de Ribeyret : Mme Christiane KUQI
- Pour la commune de Saléon : M. Pascal LOMBARD
- Pour la commune de Sisteron : Mme Sylvia ODDOU
- Pour la commune de Sisteron : Mme Céline GARNIER
- Pour la commune de Sisteron : M. Christophe LEONE
- Pour la commune de Sisteron : M. Sylvain JAFFRE
- Pour la commune de Sisteron : Mme Colette RODRIGUEZ
- Pour la commune de Sisteron : M. Saïd SAOUDI
- Pour la commune de Valdoule : Mme Nathalie BOURGEAUD
- Pour la commune de Valdoule : Mme Liliane COMBE
- Pour la commune de Valernes : M. Jean-Christophe PIK



Ordre du jour :

- Vote des comptes de gestion et des comptes administratifs 2019 :
 - Compte de gestion principal 2019
 - Compte administratif principal 2019
 - Compte de gestion / budget annexe 2019 des déchets ménagers
 - Compte administratif annexe 2019 des déchets ménagers
 - Compte de gestion / budget annexe 2019 du SPANC
 - Compte administratif annexe 2019 du SPANC
 - Compte de gestion / budget annexe 2019 du parc d'activités du Val de Durance
 - Compte administratif annexe 2019 du parc d'activités du Val de Durance
 - Compte de gestion 2019 / budget annexe de l'Ecopôle Laragne
 - Compte administratif annexe 2019 de l'Ecopôle Laragne
 - Compte de gestion / budget annexe 2019 du parc d'activités du Poët
 - Compte administratif annexe 2019 du parc d'activités du Poët
- Budget principal 2020
 - Taux d'imposition 2020 (CFE, TH, TFB et TFNB)
 - Taxe GEMAPI : définition du produit attendu 2020
 - Constitution d'une provision pour risques et charges financiers
 - Remboursement de quote-part d'emprunt à la commune de Sisteron pour l'aire d'accueil des gens du voyage
 - Remboursement de quote-part d'emprunt à la commune de Sisteron pour l'office de tourisme
 - Amortissement de la voirie
- Budget annexe 2020 des déchets ménagers
 - Taux de TEOM 2020
 - Constitution d'une provision pour risque et charges exceptionnels
 - Constitution d'une provision pour dépréciation d'actifs circulants
 - Constitution d'une provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles
 - Amortissement de l'installation de stockage des déchets de Sorbiers
- Rattrapage d'amortissements sur le budget général et le budget annexe des déchets ménagers
- Budget annexe 2020 du SPANC
 - Constitution d'une provision pour risques et charges exceptionnels
 - Reprise d'un solde excédentaire d'investissement en section d'exploitation
- Budget annexe 2020 du parc d'activité du Val de Durance
- Budget annexe 2020 de l'Ecopôle Laragne
- Budget annexe 2020 du parc d'activité du Poët
- Versement d'une avance du budget général aux budgets annexes des zones d'activités
- Accord local Pinole : attribution d'un fonds de concours à la commune de Sisteron
- Accord local lié au SPANC : principe d'attribution d'un fonds de concours à la commune de Clamensane
- Participation au financement de la mission prévention portée par la CCBD / complément 2018

- Conventions d'objectifs et de moyens 2020 avec les associations gestionnaires des offices de tourisme intercommunaux
- Marché de fourniture de bornes tactiles numériques
- Marché de service d'entretien et de balisage des sentiers de randonnée
- Marché d'acquisition de camions de collecte des déchets – Lot n° 1 – Lancement d'une nouvelle consultation
- Marché de travaux pour le local de gardiennage de la déchetterie d'Orpierre
- Acquisition d'un terrain attenant à la déchetterie d'Orpierre
- Convention de partenariat pour la mise en œuvre de Cafés-créations
- Parc d'activités du Val de Durance – Parcelle AD 640 - Pacte de préférence au bénéfice de la société SUBLIMALP
- Détermination des modalités de compensation financière en cas de transfert de CET
- Convention de mise à disposition descendante d'un agent à la commune de Sisteron
- Modification du tableau des effectifs : création d'emplois permanents
- Renouvellement d'un contrat sur emploi permanent – Chargé de mission GEMAPI et PCAET
- Créations d'emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité
- Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité – Assistant RH
- Renouvellement d'un contrat CAE d'agent de déchetterie
- Marché pour l'acquisition de 2 véhicules
- Vente d'un tractopelle
- Avenant n° 1 au marché de service de téléphonie filaire et internet
- Procès-verbal de retour de l'agence postale du Poët
- Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition du bâtiment « pôle petite enfance » à l'association l'Ile aux Enfants
- Contrat Enfance Jeunesse 2019-2022 avec la CAF 04
- Révision des statuts du SMIGIBA
- Questions diverses



Daniel SPAGNOU demande au conseil communautaire d'observer une minute de silence en mémoire de M. Luc BLANCHARD.



Lecture est faite par le président du compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 17 décembre 2019, qui est adopté et ensuite signé.

En début de réunion, M. Daniel SPAGNOU sollicite le vote du conseil communautaire concernant l'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour.

Ce point concerne l'avenant n°1 au lot n°1 « Voirie et réseaux divers » du marché de travaux d'aménagement de la Zone d'Activités de Val de Durance.

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité cette proposition et le point est ajouté à l'ordre du jour.



1. Compte de gestion principal 2019

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 73 – Suffrages exprimés : 73 (73 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2. Compte administratif principal 2019

Projet de délibération présenté par Gérard TENOUX

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Daniel SPAGNOU, président, (disposant de la procuration de Jean-Philippe MARTINOD) n'a pas participé au vote du CA

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte administratif principal 2019.

3. Compte de gestion / budget annexe 2019 des déchets ménagers

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 73 – Suffrages exprimés : 73 (73 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

4. Compte administratif annexe 2019 des déchets ménagers

Projet de délibération présenté par Gérard TENOUX

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Daniel SPAGNOU, président, (disposant de la procuration de Jean-Philippe MARTINOD) n'a pas participé au vote du CA

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte administratif annexe 2019 des déchets ménagers.

5. Compte de gestion / budget annexe 2019 du SPANC

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 73 – Suffrages exprimés : 73 (73 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

6. Compte administratif annexe 2019 du SPANC

Projet de délibération présenté par Gérard TENOUX

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Daniel SPAGNOU, président, (disposant de la procuration de Jean-Philippe MARTINOD) n'a pas participé au vote du CA

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte administratif annexe 2019 du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

7. Compte de gestion / budget annexe 2019 du parc d'activité du Val de Durance

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 73 – Suffrages exprimés : 73 (73 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

8. Compte administratif annexe 2019 du parc d'activité du Val de Durance

Projet de délibération présenté par Gérard TENOUX

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Daniel SPAGNOU, président, (disposant de la procuration de Jean-Philippe MARTINOD) n'a pas participé au vote du CA

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte administratif annexe 2019 du parc d'activité du Val de Durance.

9. Compte de gestion / budget annexe 2019 de l'Ecopôle Laragne

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 73 – Suffrages exprimés : 73 (73 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

10. Compte administratif annexe 2019 de l'Ecopôle Laragne

Projet de délibération présenté par Gérard TENOUX

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Daniel SPAGNOU, président, (disposant de la procuration de Jean-Philippe MARTINOD) n'a pas participé au vote du CA

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte administratif annexe 2019 de l'Ecopôle Laragne.

11. Compte de gestion / budget annexe 2019 du parc d'activités du Poët

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 73 – Suffrages exprimés : 73 (73 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

12. Compte administratif annexe 2019 du parc d'activités du Poët

Projet de délibération présenté par Gérard TENOUX

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Daniel SPAGNOU, président, (disposant de la procuration de Jean-Philippe MARTINOD) n'a pas participé au vote du CA

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte administratif annexe 2019 du parc d'activités du Poët.

13. Budget principal 2020

Projet de budget présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte, à l'unanimité, le budget primitif principal 2020 de la CCSB.

14. Taux d'imposition 2020 (CFE, TH, TFB et TFNB)

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte, à l'unanimité, les taux d'imposition suivants pour 2020 :

- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 26,43%
- Taxe d'Habitation (TH) : 7,94 %
- Taxe sur le Foncier Bâti (TFB) : 3,34 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB) : 11,63 %

15. Taxe GEMAPI : définition du produit attendu 2020

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Le montant des charges liées à l'exercice de la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI) » est estimé à 150 000 € pour 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide d'acter ce montant de produit attendu.

16. Constitution d'une provision pour risques et charges financiers au budget général

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la constitution au budget primitif 2020 d'une provision de 11.170 € pour dépréciation des actifs circulants.

17. Remboursement de quote-part d'emprunt à la commune de Sisteron pour l'aire d'accueil des gens du voyage

Projet de délibération présenté par Luc DELAUP

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le remboursement à la commune de Sisteron de la quote-part d'emprunt afférente à l'aire d'accueil des gens du voyage, aux conditions indiquées dans la délibération.

18. Remboursement de quote-part d'emprunt à la commune de Sisteron pour l'office de tourisme

Projet de délibération présenté par Luc DELAUP

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le remboursement à la commune de Sisteron de la quote-part d'emprunt afférente à l'office de tourisme, aux conditions indiquées dans la délibération.

19. Amortissement de la voirie

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le non amortissement de la voirie sur l'ensemble des budgets de la CCSB.

20. Budget annexe 2020 des déchets ménagers

Projet de budget présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte, à l'unanimité, le budget primitif annexe 2020 des déchets ménagers de la CCSB.

21. Taux de TEOM 2020

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte, à l'unanimité, les taux de TEOM 2020 de la manière suivante :

Territoire	Bases TEOM 2019 (pour mémoire)	Bases TEOM 2020 provisoires	Taux proposé	Produits attendu
Ancienne CC du Serrois (dont St Genis)	2 760 179	2 817 528	9 %	253 577 €
Autres communes de la CCSB	26 057 830	26 590 022	12 %	3 190 802 €

22. Constitution d'une provision pour risques et charges exceptionnels au budget annexe des déchets ménagers

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise la constitution au budget annexe des déchets ménagers 2020 d'une provision de 10.000 € pour risques et charges exceptionnels.

23. Constitution d'une provision pour dépréciation d'actifs circulants au budget annexe des déchets ménagers

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise la constitution au budget annexe des déchets ménagers 2020 d'une provision de 13.218 € pour dépréciation des actifs circulants.

24. Constitution d'une provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles au budget annexe des déchets ménagers

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise la constitution au budget annexe des déchets ménagers 2020 d'une provision de 150 000 € pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles.

25. Amortissement de l'installation de stockage des déchets de Sorbiers

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le principe de ne pas amortir l'ensemble des immobilisations afférentes au centre d'enfouissement de Sorbiers dont l'amortissement n'a pas encore débuté.

26. Rattrapage d'amortissements sur le budget général et le budget annexe des déchets ménagers

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve et autorise la Trésorerie de Sisteron à procéder au rattrapage des amortissements par opération non budgétaire au compte 193 pour tout ce qui est antérieur au 31 décembre 2017 et au compte 1068 pour les années 2018 et 2019, sur le budget général et le budget annexe des déchets ménagers.

27. Budget annexe 2020 du SPANC

Projet de budget présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte, à l'unanimité, le budget primitif annexe 2020 du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

28. Constitution d'une provision pour risques et charges exceptionnels au budget annexe SPANC

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise la constitution au budget annexe SPANC 2020 d'une provision de 38 000 € pour risques et charges exceptionnels.

29. Reprise d'un solde excédentaire d'investissement en section d'exploitation

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise la reprise en section d'exploitation de l'intégralité du solde disponible au compte 1068, soit 38 914,55 €.

30. Budget annexe 2020 du parc d'activité du Val de Durance

Projet de budget présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte, à l'unanimité, le budget primitif annexe 2020 du parc d'activité du Val de Durance de la CCSB.

31. Budget annexe 2020 de l'Ecopôle Laragne

Projet de budget présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte, à l'unanimité, le budget primitif annexe 2020 de l'Ecopôle Laragne de la CCSB.

32. Budget annexe 2020 du parc d'activité du Poët

Projet de budget présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 74 – Suffrages exprimés : 74 (74 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte, à l'unanimité, le budget primitif annexe 2020 du parc d'activité du Poët de la CCSB.

33. Versement d'une avance du budget général aux budgets annexes des zones d'activités

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 74 – Suffrages exprimés : 74 (74 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte les versements d'avances proposés pour 2020.

34. Accord local Pinole : attribution d'un fonds de concours à la commune de Sisteron

Projet de délibération présenté par Luc DELAUP

Votants : 74 – Suffrages exprimés : 74 (74 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- d'attribuer un fonds de concours d'un montant de 37.422 € à la commune de Sisteron en vue de participer au financement de la réalisation du bassin Kiffer ;

- d'autoriser le président à signer tous les documents relatifs au versement de ce fonds de concours.

35. Accord local lié au SPANC : principe d'attribution d'un fonds de concours à la commune de Clamensane

Projet de délibération présenté par Albert MOULLET

Votants : 74 – Suffrages exprimés : 74 (74 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le versement d'un fonds de concours à la commune de Clamensane pour l'extension du réseau d'assainissement collectif sur le secteur du Clot du Jay.

36. Participation au financement de la mission prévention portée par la CCBD / complément 2018

Projet de délibération présenté par Juan MORENO

Votants : 74 – Suffrages exprimés : 74 (74 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le versement d'une participation de 5.280 € à la Communauté de Communes du Buëch Dévoluy (CCBD) au titre d'un complément au financement de la mission prévention pour l'année 2018.

37. Conventions d'objectifs et de moyens 2020 avec les associations gestionnaires des offices de tourisme intercommunaux

Projet de délibération présenté par Damien DURANCEAU

Votants : 73 – Suffrages exprimés : 73 (73 pour)

Nicolas LAUGIER, membre du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme Sisteron Buëch n'a pas participé au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- autorise le président à signer avec chaque association gestionnaire d'un office de tourisme intercommunal une convention d'objectifs et de moyens pour l'année 2020 ;
- approuve le versement des subventions mentionnées au contrat d'objectif, ainsi que le reversement d'une partie du produit de la taxe de séjour.

38. Marché de fourniture de bornes tactiles numériques

Projet de délibération présenté par Damien DURANCEAU

Votants : 74 – Suffrages exprimés : 74 (74 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve le lancement de la consultation ;
- autorise le président à signer le marché avec l'entreprise qui aura déposé l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères définis dans le règlement de consultation.

39. Marché de service d'entretien et de balisage des sentiers de randonnées

Projet de délibération présenté par Damien DURANCEAU

Votants : 74 – Suffrages exprimés : 74 (74 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve le lancement de la consultation ;
- autorise le président à signer le marché avec les entreprises qui auront déposé l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères définis dans le règlement de consultation.

40. Marché d'acquisition de camions de collecte des déchets – Lot n° 1 – Lancement d'une nouvelle consultation

Projet de délibération présenté par Alain D'HEILLY

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le lancement d'une procédure d'acquisition d'un « véhicule de collecte pour les ordures ménagères : ensemble châssis 19 tonnes et benne compactrice, pour le service de collecte de la CCSB ».

41. Marché de travaux pour le local de gardiennage de la déchetterie d'Orpierre

Projet de délibération présenté par Alain D'HEILLY

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la définition du besoin et le lancement de la consultation en procédure adaptée ;
- autorise le président à signer le marché avec le prestataire dont l'offre aura été jugée économiquement la plus avantageuse au regard des critères définis dans le règlement de consultation.

42. Acquisition d'un terrain attenant à la déchetterie d'Orpierre

Projet de délibération présenté par Alain D'HEILLY

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve l'acquisition de la parcelle de terrain appartenant à M. Didier JOUVE, dans les conditions proposées ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de cette acquisition.

43. Convention de partenariat pour la mise en œuvre de Cafés-créations

Projet de délibération présenté par Jean-Pierre TEMPLIER

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à signer la convention de partenariat avec les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI), la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMA-PACA) et les associations Initiatives 04 & 05 pour la mise en œuvre de Cafés-créations.

44. Parc d'activités du Val de Durance – Parcelle AD 640 – Pacte de préférence au bénéfice de la société SUBLIMALP

Projet de délibération présenté par Jean-Pierre TEMPLIER

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire accepte les termes de ce pacte de préférence au profit de la société SUBLIMALP.

45. Détermination des modalités de compensation financière en cas de transfert de CET

Projet de délibération présenté par Jean SCHÜLER

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve les modalités de compensation financière en cas de transfert de CET dans les conditions proposées dans la délibération ;
- décide de prévoir les crédits nécessaires au budget général au titre de l'année 2020 ;

- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

46. Convention de mise à disposition descendante d'un agent à la commune de Sisteron

Projet de délibération présenté par Jean SCHÜLER

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le projet de convention de mise à disposition et autorise le président à la signer.

47. Modification du tableau des effectifs : création d'emplois permanents

Projet de délibération présenté par Jean SCHÜLER

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve les créations d'emplois permanents dans les conditions proposées ;
- décide de modifier en conséquence le tableau des effectifs correspondant au budget général ;
- prévoit les crédits nécessaires au budget général ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.

48. Renouvellement d'un contrat sur emploi permanent – Chargé de mission GEMAPI et PCAET

Projet de délibération présenté par Jean SCHÜLER

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve le renouvellement du contrat de la chargée de mission « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) / « Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET) aux conditions proposées ;
- approuve la modification du tableau des effectifs correspondant au budget général ;
- prévoit les crédits nécessaires au budget général ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision et notamment l'avenant au contrat de l'agent concerné.

49. Création d'emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité

Projet de délibération présenté par Jean SCHÜLER

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve le recrutement des agents contractuels saisonniers dans les conditions proposées ;
- décide de modifier en conséquence le tableau des effectifs correspondant au budget principal et au budget annexe des déchets ménagers ;
- prévoit les crédits nécessaires aux budgets concernés ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions et notamment les contrats des agents concernés.

50. Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité – Assistant Ressources Humaines

Projet de délibération présenté par Jean SCHÜLER

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- décide de créer un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité pour exercer les fonctions d'assistant ressources humaines selon les conditions proposées ;
- décide de modifier en conséquence le tableau des effectifs correspondant au budget général ;
- prévoit les crédits nécessaires au budget général ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision et notamment le contrat de l'agent concerné.

51. Renouvellement d'un contrat CAE d'agent de déchetterie

Projet de délibération présenté par Jean SCHÜLER

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve le renouvellement du contrat CUI-CAE dans les conditions proposées ;
- décide de modifier en conséquence le tableau des effectifs correspondant au budget annexe des déchets ménagers ;
- prévoit les crédits nécessaires au budget annexe des déchets ménagers ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision et notamment l'avenant au contrat de l'agent concerné.

52. Marché pour l'acquisition de deux véhicules

Projet de délibération présenté par Robert GAY

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve le lancement de la consultation ;
- autorise le président à signer le marché avec les entreprises qui auront déposé l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères définis dans le règlement consultation.

53. Vente d'un tractopelle

Projet de délibération présenté par Robert GAY

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- accepte la vente de ce tractopelle au plus offrant avec un prix plancher à 5 000 € ;
- autorise le président à réaliser toutes les démarches et signer tous les documents administratifs nécessaires à cette vente.

54. Avenant n°1 au marché de services de téléphonie filaire et internet

Projet de délibération présenté par Gérard TENOUX

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve les termes de l'avenant n°1 au marché de services de téléphonie filaire et internet ;
- autorise le président à le signer.

55. Procès-verbal de retour de l'agence postale du Poët

Projet de délibération présenté par Robert GAY

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le procès-verbal de restitution de l'agence postale du Poët et autorise le président à le signer.

56. Avenant n°1 à la convention de mise à disposition du bâtiment « Pôle petite enfance » à l'association « L'Ile aux enfants »

Projet de délibération présenté par Robert GAY

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à signer l'avenant numéro 1 à la convention de mise à disposition du bâtiment « Pôle petite enfance » concernant les obligations en matière d'entretien et de réparation des locaux.

57. Contrat Enfance Jeunesse 2019-2022 avec la CAF 04

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve les termes du « Contrat Enfance Jeunesse » de la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes de Haute-Provence et autorise le président à le signer.

58. Révision des statuts du SMIGIBA

Projet de délibération présenté par Bernard MATHIEU

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la nouvelle version des statuts du Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents tels que définis dans la délibération DE_2019_042 du comité syndical dudit établissement en date du 4 décembre 2019.

59. Avenant n° 1 au lot n° 1 « Voirie et réseaux divers » du marché de travaux d'aménagement de la Zone d'Activités de Val de Durance

Projet de délibération présenté par Jean-Marie TROCCHI

Votants : 71 – Suffrages exprimés : 71 (71 pour)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve les termes de l'avenant n°1 au lot n°1 du marché de travaux pour l'aménagement et la finition de la Zone d'Activités du Val de Durance ;
- décide que cet avenant sera applicable à partir du 17 février 2020 ;
- autorise le président à le signer.